

Société Katun

7760 France Avenue Sud, Suite 340, Minneapolis, MN 55435

Tél : 952-941-9505 / www.katun.com

Katoun # 56504

MT 3554CI TNR 289G CTG MAG EU

Fiche de données de sécurité Selon CE 878/2020 et 453/2010

Version 2.0

Révision : 03-2024

Société Katun

7760 France Avenue Sud, Suite 340, Minneapolis, MN 55435

Tél : 952-941-9505 / www.katun.com

Fiche de données de sécurité – Selon CE 878/2020 et 453/2010

Date d'impression : 03-2024

Cotes de danger HMIS :

Santé	1	combustible légèrement
Inflammabilité	1	dangereux
Réactivité	0	lunettes
Protection personnelle	E	de sécurité stables, gants, respirateur anti-poussière

1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit : MT 3554CI TNR 289G CTG MAG EU

Nom commercial : Toner

Autres moyens d'identification : Aucun 1.2

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées :

1.2.1 Utilisations identifiées pertinentes : Toner

1.2.2 Utilisations déconseillées :

Ne pas fournir au grand public.

Ce produit doit être stocké, manipulé et utilisé conformément aux règles d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement prévues par la législation en vigueur.

1.3 Coordonnées du fournisseur de la fiche de données de sécurité :

Nom du fournisseur: Katun Corporation

Adresse: 7760 France Avenue South, Suite 340, Minneapolis, MN 55435 952-941-9505 1.4

Tél : Numéro de

téléphone d'urgence :

(Chemtrec) (800) 424-9300 (ECHA)

France Téléphone : +33 8 20 20 18 16 / Fax : +33 3 44 55 67 67

2. Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Règlement GHS / CLP Non classé

2.2 Éléments

d'étiquetage

Substance dangereuse : aucun

Classement SGH/CLP

Mot d'avertissement : non requis

Symbole / Mentions de danger

Aucun Aucun

Conseils de prudence:

Aucun

Énoncés de réponse :

Société Katun

7760 France Avenue Sud, Suite 340, Minneapolis, MN 55435

Tél : 952-941-9505 / www.katun.com

Fiche de données de sécurité – Selon CE 878/2020 et 453/2010

Date d'impression : 03-2024

Aucune Déclarations de

stockage : P410+P412 Protéger du soleil. Ne pas exposer à des températures supérieures à 50°C.

2.3 Autres dangers

Aucun

3. Composition/informations sur les ingrédients

3.1 Substance/préparation : Mélange

3.1.1 Description du mélange : Mélange de Non Répertoire

3.1.2 Ingrédients dangereux

Composant	Numéro CAS/EC/REACH	Classification CE 1272/2008	% par poids
Résine polyester saturée	Propriétaire		60 - 90
Pigment	Propriétaire		1 – 8
La cire	Propriétaire		0,5 – 6
Silice	CAS 67762-90-7		0 – 6
Copolymère d'acrylate de styrène	Propriétaire		0,5 – 5
Le dioxyde de titane	CAS 13463-67-7		<1
Sel d'ammonium quaternaire*	CAS 102561-46-6		<1
Composé d'aluminium	CAS 1344-28-1		<1
Résine de revêtement	Propriétaire		<1
Matériau céramique	CAS 66402-68-4		
Oxyde de fer	CAS 1309-37-1		<1
Oxyde de cuivre	CAS 1317-38-0		<1
Oxyde de zinc	CAS 1314-72-2		<1
Oxyde de silicium	CAS 7631-86-9		<1

*Tributylbenzylammonium 4-hydroxynaphtalène-1-sulfonate

Société Katun

7760 France Avenue Sud, Suite 340, Minneapolis, MN 55435

Tél : 952-941-9505 / www.katun.com

Fiche de données de sécurité – Selon CE 878/2020 et 453/2010

Date d'impression : 03-2024

3.1.3 Informations complémentaires

Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16

4. Premiers secours

4.1 Description des premiers secours :

4.1.1 Informations générales :

Déplacer la victime du lieu de travail contaminé vers un endroit ventilé. Appelez l'hôpital pour obtenir une assistance médicale et prodiguer des soins d'urgence.

4.1.2 Après inhalation :

Amener immédiatement la victime à l'air frais. Obtenez immédiatement une aide médicale.

4.1.3 Suite à un contact cutané :

Laver à l'eau et au savon.

4.1.4 Après un contact visuel :

Rincer immédiatement les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Obtenez immédiatement une aide médicale.

4.1.5 Après ingestion :

Rincer la bouche avec de l'eau, puis boire beaucoup d'eau.

4.1.6 Autoprotection du secouriste :

Aucune action ne doit être entreprise impliquant un risque personnel ou sans formation appropriée. Il peut être dangereux pour la personne qui apporte l'aide de pratiquer le bouche-à-bouche.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés :

Pas d'information disponible.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires :

Traitez de manière symptomatique et de soutien.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction :

Convient : eau pulvérisée, mousse ou agent d'extinction sec.

Inadapté : Aucun connu.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange :

Les produits de décomposition peuvent comprendre les substances suivantes : dioxyde de carbone, monoxyde de carbone, oxydes de soufre, oxydes de phosphore.

5.3 Conseils aux pompiers :

Les bonnes pratiques de lutte contre l'incendie dictent l'utilisation d'un appareil respiratoire autonome et d'un équipement de participation. Comme pour tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à pression requise, MSHA/NIOSH (approuvé ou équivalent) et un équipement de protection complet. Lors d'un incendie, des gaz irritants et hautement toxiques peuvent être générés par décomposition thermique ou combustion.

5.4 Informations complémentaires :

Peut former des mélanges poussière-air explosifs lorsqu'il est finement dispersé dans l'air.

Société Katun

7760 France Avenue Sud, Suite 340, Minneapolis, MN 55435

Tél : 952-941-9505 / www.katun.com

Fiche de données de sécurité – Selon CE 878/2020 et 453/2010

Date d'impression : 03-2024

6. Mesures en cas de rejet accidentel

6.1 Précautions personnelles :

- Suppression des sources d'inflammation.
- Prévoir une ventilation suffisante.
- Protection respiratoire.
- Ne pas respirer les aérosols.

6.2 Précautions environnementales :

Tenir à l'écart des égouts, des eaux de surface et souterraines et du sol. Pour alerter le quartier.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage :

Déplacer les conteneurs de la zone de déversement. Aspirer ou balayer le matériau et le placer dans un conteneur à déchets désigné et étiqueté. Éliminer par l'intermédiaire d'un entrepreneur agréé en matière d'élimination des déchets.

6.4 Référence à d'autres sections :

Se référer à la liste des mesures de protection dans les sections 8 et 13.

6.5 Informations complémentaires :

Aucun.

7. Manipulation et STOCKAGE

7.1 Précautions pour une manipulation en toute sécurité :

La respiration doit être protégée lorsque de grandes quantités sont décantées sans ventilation locale.

Eviter tout contact avec la peau et les yeux. Évitez l'ingestion et l'inhalation. Bien se laver après manipulation.

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités :

Les substances contenues dans notre produit sont très stables, veuillez le mettre dans un endroit aéré, frais et sec. Garder le contenant fermé lorsqu'il ne sert pas. Conserver à l'écart des aliments et des boissons.

7.3 Utilisations finales spécifiques :

Aucun.

8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle :

Aucune valeur limite d'exposition n'est dérivée.

8.2 Contrôles de l'exposition :

- Application d'une ventilation locale par aspiration (LEV) lors du mélange des colorants - Protection respiratoire :

Lors de la manipulation de matériaux pouvant générer des poussières, il est recommandé de

porter un demi-masque filtrant EN 149 2001 (FFP1 80% de filtrage), le matériau peut être du tissu en polypropylène.

Société Katun

7760 France Avenue Sud, Suite 340, Minneapolis, MN 55435

Tél : 952-941-9505 / www.katun.com

Fiche de données de sécurité – Selon CE 878/2020 et 453/2010

Date d'impression : 03-2024

- Protection des mains :
- Protection des yeux:
- Protection du corps :



8.3 Mesures générales de sécurité et d'hygiène :

Les précautions habituelles pour la manipulation des produits chimiques doivent être respectées.

9. Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles :

Aspect - État

physique : - Valeur pH : -

Couleur : -

Odeur : -

Seuil olfactif :

Données de base pertinentes

Poudre

Pas de données disponibles

Magenta

Inodore

Pas de données disponibles

pour la sécurité - Point de fusion :

110-130°C - Point d'ébullition : Aucune donnée disponible - Point

d'éclair : Aucune donnée disponible - Taux d'évaporation : Aucune donnée

disponible - Limites supérieures d'explosivité : Aucune donnée disponible - Limites

inférieures d'explosivité : Aucune donnée disponible - Pression de vapeur : Aucune

donnée disponible - Densité de vapeur : Aucune donnée disponible - Coefficient

de partage : Aucune donnée disponible.

- Température d'auto-inflammation : Aucune donnée disponible -

Température de décomposition : Aucune donnée disponible - Viscosité

dynamique : Aucune donnée disponible - Propriétés comburantes :

Aucune donnée disponible - Risque d'explosion : Aucune donnée

disponible - Densité apparente : Aucune donnée disponible - Densité

relative : 0,30- 0,50 kg/L - Solubilité dans l'eau : Aucune donnée

disponible - Solubilité dans d'autres solvants : Aucune donnée

disponible 9.2 Autres informations : Aucune.

10. Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité :

Aucun réactif dangereux connu dans les conditions normales d'utilisation.

Société Katun

7760 France Avenue Sud, Suite 340, Minneapolis, MN 55435

Tél : 952-941-9505 / www.katun.com

Fiche de données de sécurité – Selon CE 878/2020 et 453/2010

Date d'impression : 03-2024

- 10.2 Stabilité chimique :
Stable à des températures et pressions normales.
- 10.3 Possibilité de réactions dangereuses :
Aucun.
- 10.4 Conditions à éviter :
Chaleur, humidité.
- 10.5 Matériaux incompatibles :
Acide fort, bases fortes et agents oxydants forts.
- 10.6 Produits de décomposition dangereux :
Aucun dans des conditions normales de stockage.

11. Informations toxicologiques

- 11.1 Informations sur les effets toxicologiques :
- | | |
|--|----------------------------|
| - DL50/orale/rat : - | >5000mg/kg |
| Irritation cutanée (testé sur lapins) : - Irritation | Pas de données disponibles |
| oculaire (testé sur lapins) : 11.2 Autres informations : | Pas de données disponibles |
| | Aucun |

12. Informations écologiques

- 12.1 Toxicité :
- CL50 (poisson) : >100 mg/L - EC50 (daphnie) : Aucune donnée disponible - IC50 (algues) : Aucune donnée disponible
- 12.2 Persistance et dégradabilité :
- | | |
|---|---|
| - Dégradation abiotique : - | Aucune donnée disponible |
| Valeur de la demande chimique d'oxydation (DCO) : - Valeur de la demande biologique d'oxydation (DBO) : - AOX : | Aucune donnée disponible |
| - Consommation biologique totale. (COT) : - Composés organiques volatils (COV) : - Biodégradabilité : 12,3 | Aucune donnée disponible Effluent: inférieur à 0,2 ppm; Boues : max. 0,5 ppm Aucune donnée disponible |
| | Aucune donnée disponible |
- Potentiel de bioaccumulation :
- Coefficient de partage (n-octanol/eau) : Aucune donnée disponible - Facteur de bioconcentration (BCF) : Aucune donnée disponible
- 12.4 Mobilité dans le sol :
Aucune donnée disponible
- 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB : Cette substance ne répond pas aux critères PBT/vPvB de REACH, annexe XIII.

Société Katun

7760 France Avenue Sud, Suite 340, Minneapolis, MN 55435

Tél : 952-941-9505 / www.katun.com

Fiche de données de sécurité – Selon CE 878/2020 et 453/2010

Date d'impression : 03-2024

12.6 Autres effets indésirables : Aucun

12.7 Informations écotoxicologiques complémentaires :

- Teneur en métaux lourds : Sous les limites recommandées par l'ETAD.

13. Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets :

- Élimination du produit : La génération de déchets doit être évitée ou minimisée autant que possible. Des quantités importantes de résidus de déchets ne doivent pas être évacuées via les égouts mais traitées dans une station d'épuration appropriée. Éliminez les produits excédentaires et non recyclables par l'intermédiaire d'un entrepreneur agréé en matière d'élimination des déchets.
- Emballage: Les déchets d'emballage doivent être recyclés. L'incinération ou la mise en décharge ne devraient être envisagées que lorsque le recyclage n'est pas réalisable. Ce matériel et son contenant doivent être éliminés de manière sécuritaire.

13.2 Informations complémentaires :

L'élimination de ce produit, de ses solutions et de tout sous-produit doit à tout moment être conforme aux exigences de la législation sur la protection de l'environnement et l'élimination des déchets ainsi qu'à toutes les exigences des autorités locales régionales.

14. Informations relatives aux transports

14.1 Numéro ONU : Aucune classification attribuée.

14.2 Nom correct de dégustation de Aucune classification attribuée.

l'ONU : 14.3 Classe(s) de danger pour le Aucune classification attribuée.

transport : 14.4 Groupe Aucune classification attribuée.

d'emballage : 14.5 Dangers pour l'environnement :

Polluant marin (Oui/Non) : 14.6 Non

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur : Aucune précaution particulière n'est requise pour ce produit.

14.7 Transport en vrac selon l'Annexe II de MARPOL 73/78 et le Code IBC : Non applicable

Autres informations : Non applicable selon IATA.

15. Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation spécifiques en matière de sécurité, de santé et d'environnement à la substance ou au mélange

Réglementation

- | | |
|---|----------------|
| américaine : État de | Non listé |
| l'inventaire TSCA : TSCA 12(b) | Non listé |
| notification d'exportation : Cerla section | Non déclarable |
| 103 (40cfr302.4) : SARA section 302 (40cfr355.30) : | Non déclarable |

Société Katun

7760 France Avenue Sud, Suite 340, Minneapolis, MN 55435

Tél : 952-941-9505 / www.katun.com

Fiche de données de sécurité – Selon CE 878/2020 et 453/2010

Date d'impression : 03-2024

Section 304 de SARA (40cfr355.40) : Non à signaler
Section 313 de SARA (40cfr372.65) : Non à signaler
Sécurité des procédés OSHA (29cfr1910.119) : Non à signaler
Réglementations de l'État : Proposition 65 de Californie :

Non déclarable

Réglementation Européenne :

Enregistrement REACH :

Non listé

15.2 Évaluation de la sécurité chimique :

Une évaluation de la sécurité chimique a été réalisée Non

16. Autres informations

16.1 Indication des changements :

16.2 Abréviations et acronymes :

HMIS : Système d'identification des matières

CAS : Service des résumés chimiques

CL50 : Concentration mortelle, 50 pour cent

dangereuses DL50 : Dose létale, 50

IC50 : concentration inhibitrice demi-maximale

% EC50 : Concentration efficace demi-maximale AOX :

IATA : Association du transport aérien international

Composés organiques halogénés OSHA : Loi sur

TSCA : Loi sur le contrôle des substances toxiques

la sécurité et la santé au travail DNEL : niveau dérivé sans effet CERCLA : Loi globale sur

PNEC : concentration potentielle sans effet

la réponse environnementale, l'indemnisation et la responsabilité ETAD : Association écologique et

toxicologique des fabricants de colorants et de pigments organiques SARA : Superfund Amendments and Reauthorization

Act 16.3 Principales références bibliographiques et sources de données :

Aucune donnée disponible.

16.4 Classification du mélange et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) 1207/2008

(CLP)

Le mélange n'est pas classé en raison de substances non dangereuses.